

## DE MI-JUIN À MI-JUILLET, PAVILLON FRANCE PART À LA RENCONTRE DES POISSONNIERS DÉTAILLANTS

Depuis mi-mai, une vingtaine d'ambassadeurs PAVILLON FRANCE est déployée sur le terrain afin de rencontrer les poissonniers détaillants.

Ces ambassadeurs sont chargés de :

- présenter et expliquer la démarche PAVILLON FRANCE
- convaincre les poissonniers détaillants de l'intérêt de rejoindre PAVILLON FRANCE et d'adhérer à la marque.

**900 boutiques** seront visitées, réparties dans 34 départements, selon un découpage géographique représentatif de l'implantation des boutiques.

## TCHAT AVEC LE CHEF DAMIEN ! SUR LE SITE DE PAVILLON FRANCE

Rendez-vous pris le 27 avril dernier avec Chef Damien de 750 grammes et les fidèles de PAVILLON FRANCE. Chef Damien a répondu en *live* aux interrogations des internautes sur les produits de la mer. Un succès prometteur pour cette première interaction. Les internautes ont un réel intérêt pour le tchat !

### Les chiffres clés :

2000 inscrits - 243 personnes connectées - 58 questions posées - 45 mn de temps de connexion moyen.



## PLV ÉTÉ 2015

Pavillon France sera présente en TV (du 15/07 au 12/08) et dans la presse (Linéaires + Produits De la Mer)



## AGENDA

**4 avril**  
Banquet maritime  
Hermione  
La Rochelle

**18-19 avril**  
CSJ St Quay Portrieux  
Saint-Quay Portrieux

**8-17 mai**  
Foire de Printemps  
de Bordeaux  
Bordeaux

**11-16 mai**  
Défi des ports  
de pêche  
Port-en-Bessin

**16-17 juin**  
Assises de la pêche  
et des produits  
de la mer  
Boulogne-sur-Mer

**2-5 août**  
Les rencontres iodées  
Royan

**8 août**  
La fête  
de la langoustine  
Lesconil

**12-16 août**  
Festival  
des Filets Bleus  
Concarneau

## UN NOUVEAU LOGO



L'association change son identité visuelle, n'hésitez pas à nous demander le nouveau logo.

## UN NOUVEAU SITE

Le nouveau site de FFP vous permettra de suivre l'évolution des projets soutenus par l'association, de découvrir des outils pédagogiques et des vidéos et de suivre l'actualité de FFP.



[www.francefilierepeche.fr](http://www.francefilierepeche.fr)

# ENTRE FILETS NEWSLETTER

JUIN 2015 • N° 8



## EDITO

Les comportements alimentaires des français sont en perpétuelle évolution. Aujourd'hui pour 59% des consommateurs, manger est un plaisir. Bien manger c'est manger équilibré, sain, varier ses repas, se faire plaisir, le tout avec le maître mot CONVIVIALITÉ ! Par ailleurs, en tant que consommateurs exigeants, les français sont rassurés par un certain nombre d'information comme l'origine, le lieu de production et les labels de qualité.

PAVILLON FRANCE a ainsi toute sa place dans le paysage alimentaire français, en étant depuis 3 ans la première marque du

rayon frais des produits de la mer, mais également une marque collective majeure de valorisation des produits de la pêche française.

C'est forte de ce constat que France Filière Pêche poursuit le déploiement de PAVILLON FRANCE : auprès des mareyeurs, grossistes, distributeurs et poissonniers détaillants pour consolider la filière de commercialisation, au côté des démarches régionales, pour valoriser les espèces et les modes de pêche et par-dessus tout auprès du consommateur, pour encore et toujours l'accompagner dans ses choix alimentaires et ses habitudes culinaires, avec un objectif toujours plus pédagogique.

**Gérard Higuinen**  
Président de  
France Filière Pêche



## LE PROJET SELPAL : LIMITER LES PRISES ACCIDENTELLES

Le projet SELPAL « Sélectivité de la Palangre à Thon dans le golfe du Lion » porté par l'Association Méditerranéenne des Organisations de Producteurs (AMOP) a pour objet d'étudier l'impact de la pêcherie à la palangre ciblant le thon rouge, sur les espèces prises accidentellement (requins, raies, oiseaux marins, ...) et de tester différentes mesures pour améliorer la sélectivité et le taux de survie des espèces relâchées.

Les résultats attendus à l'issue de ce programme sont notamment :

- Une meilleure connaissance de l'activité de la pêcherie
- L'étude de la sélectivité de la palangre adaptée à la pêche du thon rouge en Méditerranée
- L'évaluation des problèmes de prises accessoires dans la pêcherie
- Tester des mesures d'atténuation
- Estimer les taux de mortalité des espèces relâchées
- L'évaluation des risques d'interactions de la pêcherie avec les espèces sensibles
- La création d'un guide de bonnes pratiques
- La mise en place d'un atelier de travail pêcheurs-scientifiques.

Les opérations de marquage réalisées dans le cadre de ce

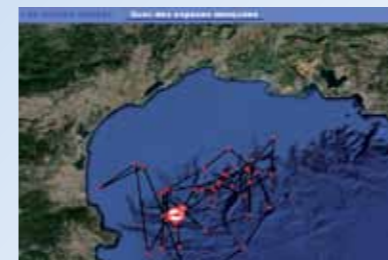
programme doivent apporter une meilleure connaissance de la biologie et de l'écologie des espèces capturées accidentellement et mettre en évidence les périodes de résidence et les habitats critiques. Les poissons pêchés accidentellement à la palangre sont marqués à l'aide de balises GPS, relâchés vivants et suivis quotidiennement.



Marques GPS utilisées pour le marquage des requins peau bleue pris accidentellement par les palangriers.

La finalité est de proposer les mesures de gestion les plus pertinentes possibles (par exemple, modifier les zones ou les périodes de pêche). Les résultats du programme sont attendus pour janvier 2016. Ces travaux ont également servi de base à la mise en place du cahier des charges de la marque collective THON ROUGE DE LIGNE PÊCHE ARTISANALE (voir article en page 3).

[www.amop-selpal.com](http://www.amop-selpal.com)



Déplacements réalisés par un requin peau bleue dans le golfe du Lion (après marquage et remise à l'eau).



## LE PROJET ENSURE POUR UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DE LA SURVIE DES REJETS

L'interdiction des rejets en mer est au centre de la réforme de la Politique Commune des Pêches (PCP) dans laquelle est mentionnée l'obligation de débarquer toutes les espèces sous quotas (ou avec taille minimale en Méditerranée). Des exemptions sont cependant prévues notamment pour celles ayant un haut taux de survie. Il devient alors particulièrement urgent et pertinent de définir la notion de «**fort taux de survie**» et d'identifier les espèces concernées.

**Le projet ENSURE propose d'étudier ces questions sur les métiers des chalutiers côtiers** ciblant la langoustine et différentes espèces de poisson, ainsi que les fileyeurs côtiers ciblant la sole.



Les scientifiques d'IFREMER à bord testant les réflexes et marquant les rejets avant de les relâcher

Le projet a pour but :

**1 • d'identifier les espèces qui présentent un potentiel de survie au moment de leur**

remise à l'eau

**2 • de proposer une estimation de la survie après rejet (avec des marquages)**

**3 • d'étudier l'effet des pratiques (durée de l'opération de pêche) sur la survie des rejets**

**4 • d'étudier l'effet de la saison de pêche sur la survie des rejets**

Pour chacun des métiers étudiés, un échantillon d'individus de l'ensemble des espèces habituellement rejetées est prélevé pour définir le **Time to Mortality**, c'est-à-dire la durée survie du poisson hors de l'eau. On observe également l'état de vitalité et le niveau de réflexe de chaque individu au moment où l'équipage s'apprête à le rejeter à la mer. La vitalité est classée selon 3 catégories (excellent, bon ou mauvais), et une série de réflexes et états est évaluée selon la méthode des **RAMP** (Reflex Action Mortality Predictors : échappement, cambrure, réaction au toucher, retournement volontaire, respiration, réversion d'estomac, sortie du globe oculaire de l'orbite et blessures).

Ce travail est complété par le marquage des individus relâchés vivants.

Une large communication a été mise en place pour informer les pêcheurs professionnels et plaisanciers du projet de marquage afin de maximiser les chances de retours de marques (cf. affiche).

Ces expérimentations auront pour

but de proposer aux professionnels des améliorations techniques et des

évolutions des pratiques à bord pour augmenter les taux de survie.

Les expérimentations auront lieu sur 2 zones de pêche distinctes, golfe de Gascogne et Manche Est / Mer du Nord, et sur des chalutiers fileyeurs côtiers. L'intérêt des 2 zones d'étude est de permettre la comparaison des pratiques de pêche mais aussi de prendre en compte la diversité des espèces.

**Le projet ENSURE est porté par l'Ifremer, en partenariat avec les CRPME (s) des Pays de Loire, de Haute-Normandie et du Nord Pas-de-Calais et le CNPME. Il durera jusqu'à fin 2016. Retrouvez la fiche projet complète sur [francefiliepeche.fr](http://francefiliepeche.fr) dès le 15 juin 2015.**



## BARGIP : LA CAMPAGNE DE MARQUAGE SE POURSUIT !

Après le succès des 4 dernières campagnes de marquage de bars menées en 2014, l'IFREMER poursuit l'action sur 4 nouveaux sites en 2015 : Port-en-Bessin, Audierne, S' Malo et La Cotinière avec pour ambition de marquer 1200 bars adultes.

Les pêcheurs professionnels et de loisir qui capturent des bars marqués doivent contacter l'IFREMER.

Cette opération n'a pas de limitation de durée, plus les marques récupérées sont anciennes, plus l'intérêt des informations recueillies est grand.

### Objectifs :

Étudier les migrations du bar permettra de mieux appréhender le nombre de population, les échanges entre différents stocks selon les zones géographiques, les migrations de reproduction.

## CAMPAGNE PELGAS POUR ÉTUDIER LES PETITS PÉLAGIQUES

Depuis 2007, scientifiques de l'IFREMER et pêcheurs professionnels mènent conjointement la mission **PELGAS** dont l'objectif est d'estimer la biomasse de petits poissons pélagiques dans le golfe de Gascogne. Ces campagnes permettent également de récolter des données sur l'écosystème qui sont essentielles pour une exploitation durable des ressources halieutiques. Le succès des premières campagnes a encouragé scientifiques et professionnels de la pêche à poursuivre chaque année leur collaboration.



Du 4 au 20 mai 2015, la Thalassa, navire océanographique de l'IFREMER a sillonné les eaux du golfe de Gascogne accompagnée de 2 navires de pêche

professionnelle. Les scientifiques ont estimé la biomasse par l'acoustique, grâce aux échosondeurs qui équipent la Thalassa. Les pêcheurs, eux, ont procédé à des pêches accessoires pour vérifier la taille et l'état de santé des poissons.

Les possibilités de pêche (TAC et quotas des petits pélagiques) seront fixées en fonction des avis des scientifiques émis après l'analyse des données acquises par la campagne PELGAS.

**La mission PELGAS illustre la volonté de l'ensemble des acteurs de la filière de mettre leurs compétences en commun pour une meilleure connaissance des milieux et des espèces de petits pélagiques (anchois, sardines...).**

## LANCEMENT DE LA MARQUE COLLECTIVE : THON ROUGE DE LIGNE, PÊCHE ARTISANALE

Pavillon France soutient l'Association VALPEM, association pour la valorisation des produits de la pêche en Méditerranée, qui lance la marque **Thon Rouge de ligne, pêche artisanale**. Le thon rouge pêché à la ligne par des navires artisans français en Atlantique et en Méditerranée sera désormais identifiés par un pin's, un repère de pêche responsable et fiable.

**La marque Thon Rouge de ligne, pêche artisanale** a pour objectifs de promouvoir les bonnes pratiques ainsi qu'une approche socialement responsable et biologiquement durable ; elle est un gage de responsabilité et de qualité.

→ **Lancement de la marque depuis le 16 avril**, date de l'ouverture de la campagne de pêche des petits métiers de Méditerranée.



## DU CÔTÉ DE PAVILLON FRANCE



## RETOUR SUR LE PRINTEMPS DES POISSONS

**1<sup>er</sup> temps fort de l'année :**

Du 6/04 au 16/05 en magasin.

Du 06/04 au 26/04 sur le petit écran.

→ 110 millions de contacts

10 enseignes participantes et les poissonneries.

• Un séjour en thalasso d'une valeur de 3000 € pour 2 personnes gagné par tirage au sort

• 300 livres de Jean-François Piège gagnés en instant gagnant

• 10 animations culinaires réalisées par des chefs professionnels offertes aux magasins gagnants

